



de votre enfant





Journée du Mercredi

La Réforme des Rythmes Scolaires imposée (mais pas financée) par le Gouvernement nous a obligés, en moins d'un mois, à repenser en profondeur l'organisation de l'emploi du temps des enfants. Après avoir consulté les directeurs d'école, professeurs et parents d'élèves, nous avons établi un projet qui se veut au plus près de leurs recommandations.

Malgré une situation budgétaire difficile, la Ville consacrera près de 6,5 millions d'euros à l'éducation des petits Tourquennois. Nous avons décidé de centrer la réforme sur les apprentissages fondamentaux à savoir le Lire-Ecrire-Compter. Nous vous proposons par ailleurs plusieurs alternatives concernant l'aménagement de la demi-journée de travail supplémentaire, instaurée le mercredi par l'ancienne majorité. Nous avons œuvré pour que les enfants puissent continuer à participer aux activités proposées par la Ville sans pour autant contraindre les parents qui travaillent.

En espérant que cette première année transitoire se passera dans les meilleures conditions, toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter une excellente année scolaire à tous les petites tourquennoises et les petits tourquennois.



Gérald DARMANIN

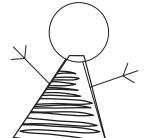
Député-Maire de Tourcoing

INFORMATIONS

L'accueil du mercredi sur le secteur de l'école de votre enfant

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires est effective à la rentrée... Comment allez-vous organiser la journée du mercredi de votre enfant ?

Le Centre socioculturel des Phalempins vous propose une solution de garde à l'année qui démarrera le mercredi 10 septembre. Si vous êtes intéressé(e), prenez rapidement contact avec lui pour l'inscription de votre enfant.







www.tourcoing.fr







Mon enfant est scolarisé dans une école publique :

il a classe de 8h30 à 11h30 le mercredi.

- Je reprends mon enfant à la fin de la classe, à 11h30. Je peux éventuellement l'inscrire à l'accueil de loisirs pour l'après-midi mais je le conduirai moi-même pour 13h30.
- Je reprends mon enfant entre 11h30 et 12h30, à l'école. Je l'inscris donc à la garderie payante auprès de la Caisse des Écoles. Je peux éventuellement l'inscrire à l'accueil de loisirs pour l'après-midi mais je le conduirai moi-même pour 13h30.
- Je souhaite que mon enfant poursuive sa journée au centre de loisirs du secteur. Il sera pris en charge à partir de 11h30 :
 - transport en bus ou pédibus,
 - repas,
 - après-midi au centre de loisirs de mon secteur, voir tableau ci-dessous :

École de Mon enfant

Nicolas de Condorcet

Jean de la Fontaine

Rouget-de-Lisle

Jules Michelet

Marcel Hénaux

ABC École le MATIN	Trajet		Lieu du repas		Lieu du centre de loisirs APRÈS-MIDI	
Tous les enfants	3 à 6 ans	+ de 6 ans	3 à 6 ans	+ de 6 ans	3 à 6 ans	+ de 6 ans
	Bus	PédiBus	À l'école	Au Centre	À l'école	Au Centre
Classe de 8h30 à 11h30			Rouget- de-Lisle	des Phalempins	Rouget- de-Lisle	socioculturel des
	Bus	PédiBus	À l'école Notre Dame de Wailly		À l'école Notre Dame de Wailly	Phalempins



* Faites vite connaître votre choix en inscrivant votre enfant au centre social du secteur de l'école de votre enfant :



Centre socioculturel des Phalempins 216 rue Ingres - 03 20 28 46 60

Dates et horaires des inscriptions : Dès maintenant de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Toutes les infos sur www.tourcoing.fr

Si vous rencontrez des difficultés, veuillez contacter le Service Jeunesse au 03 59 63 40 40